

LA PLACE DE L'EPS DANS LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Lycée Saint-Exupéry à Limoges
Lundi 27 Mai 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

rectorat

Quelques principes d'organisation de cette formation disciplinaire

- 1 professeur d'EPS par LP
- Une équipe de 6 formateurs académiques
- ½ journée (Lundi 27 Mai) + 1 journée (fin Septembre 2019)
- 1^{ère} ½ journée principalement consacrée à une information institutionnelle sur la place de l'EPS dans le cadre de la RDL + présentation du programme EPS + proposition d'outils d'aide à la réécriture du projet pédagogique EPS
- 2^{ème} journée privilégiant le travail des équipes d'établissement sur l'avancement de la réécriture du projet pédagogique EPS + Evaluation et certification

Sommaire

- La place de l'EPS dans la nouvelle organisation du lycée
 - ✓ Organisation et horaires
 - ✓ Répartition annuelle des horaires
- Le nouveau programme EPS de la voie professionnelle
 - ✓ Une nouvelle terminologie pour une nouvelle matrice
 - ✓ L'organisation de l'EPS dans la voie professionnelle
 - ✓ Evaluation – Certification
- Le projet pédagogique disciplinaire
 - ✓ Responsabilité de l'équipe pédagogique
 - ✓ Dispositifs particuliers
 - ✓ L'AS
 - ✓ Le numérique

LA PLACE DE L'EPS
DANS LA NOUVELLE
ORGANISATION
DES ENSEIGNEMENTS
DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Organisation et horaires en BAC PRO

Une seule grille horaire

GRILLE HORAIRE				
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL				
Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen				
	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS				
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
	450 h	420 h	390 h	1 260 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX				
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
	360 h	336 h	299 h	995 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
TOTAL DES HEURES	900 h	840 h	780 h	2 520 h
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

2019 en 2nde
2020 en 1ère
2021 en terminale

Organisation pédagogique annualisée

volume horaire hebdomadaire des élèves, jusqu'à présent très lourd, passe de 34,5h à 30h

Possibilité de pratiquer des activités culturelles et sportives

Durée totale des PFMP 18 à 22 semaines en fonction de la spécialité

Horaires en BAC PRO

- On passe sur l'ensemble du cursus BAC pro de 224h à 210 heures donc moins 14h au global des trois années
- La volonté de la transformation de la voie professionnelle est:
 - ✓ de **diminuer le nombre d'heures par semaine** pour les élèves (de 34h à 30h),
 - ✓ **d'augmenter la part d'enseignement professionnel** ou de **co enseignement** ainsi que des modules spécifiques dont l'**AP** qui traverse les trois années.
- **L'EPS peut investir l'AP**

Répartition annuelle des horaires de BAC PRO

- Les grilles horaires prévoient 75 heures en 2nde, 70h en 1ère et 65 h en Terminale.
- Aucune préconisation nationale concernant la répartition hebdomadaire par année. Les établissements choisissent.
- La DGESCO dit qu'il n'existe **aucune mutualisation et globalisation entre les différentes années**. Elle dépend du nombre de semaines de PFMP et des organisations locales.
- Exemple : En seconde, 75 heures.
 - ✓ Si les PFMP se déroulent sur 6 semaines. La moyenne horaire par semaine s'élève à 2h30 (75h divisée par 30 semaines)
 - Donc soit 2h30 semaine (pas simple !)
 - Soit 2h semaine A et 3h semaine B
 - Soit 2h semestre 1 et 3h semestre 2
 - Soit 2h année + un apprentissage massé (une quinzaine d'heures)
 - Soit 3heures sur 25 semaines
 - La même « gymnastique » peut être réalisée en 1ère.

Organisation et horaires en CAP

Une seule grille horaires

GRILLE HORAIRE

CAP

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel

Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)

Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)

Réalisation d'un chef d'œuvre (d)

Prévention-santé-environnement

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques – Physique-Chimie

Langue vivante

Arts appliqués et culture artistique

Education physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

TOTAL

	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
Enseignement professionnel	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5
Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	87			78			165
Prévention-santé-environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
	551			494			1045
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Education physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
	246,5			221			467,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation	101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5
TOTAL	899			806			1705

2019 en 1^{ère} année
2020 en 2^{ème} année

Le diplôme préparé en 1, 2 ou 3 ans

Durée totale des PFMP 12 à 14 semaines en fonction de la spécialité

Lorsque la durée du cycle est de 1 an, la durée minimale des PFMP est fixée à 5 semaines

LE NOUVEAU PROGRAMME EN EPS

arrêté du 3-4-2019

BO spécial n°5 du 11 Avril 2019

Préambule: enjeux et rôle de l'EPS à l'école

- L'EPS doit **permettre à tous les élèves** (statut scolaire, apprentis, adultes en formation) à partir de différentes formes scolaires d'activité physiques et sportives (APSA)...
 - ✓ De **préparer** les élèves à **l'insertion professionnelle** ou à la **poursuite d'études**
 - ✓ De renforcer son **estime de soi**
 - ✓ **D'intégrer** les **codes sociaux et les valeurs civiques**, l'acceptation des différences et de lutter contre les stéréotypes sociaux
 - ✓ Construire les conditions de leur **santé de manière régulière et durable** / niveau de sédentarité des jeunes
- L'EPS offre à tous l'occasion d'aborder **différentes formes de pratiques physiques** pour permettre à tous les élèves, filles et garçons, de **s'épanouir et d'y éprouver du plaisir**
- Ce programme se situe dans la **continuité du programme de collège tout en assurant une cohérence avec celui du lycée général et technologique** et **l'offre de formation** proposée aux élèves soit **adaptée à leurs ressources réelles**
- Le programme réaffirme le double principe de **liberté pédagogique** et de **responsabilité** des professeurs pour faire acquérir aux élèves les compétences qu'il définit

Finalité

« L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un **citoyen épanoui, cultivé,** capable de **faire des choix éclairés et responsables** pour **s'engager de façon régulière, autonome et pérenne** dans **un mode de vie actif et solidaire.** »

Objectifs généraux

1. Développer sa **motricité**
2. S'organiser pour **apprendre et savoir s'entraîner**
3. Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire
4. Construire durablement sa **santé**
5. Accéder au **patrimoine culturel**

Compétences à construire

Afin d'atteindre les objectifs du programme, l'enseignement de l'EPS vise

la **construction, par le lycéen, de compétences qui articulent** différentes dimensions :

- **Motrices**
- **méthodologiques**
- **sociales**

Ressources pour construire les compétences

- **Des capacités:** actions efficaces, sensations, techniques motrices
- **Des connaissances:** identifier, analyser, comprendre
- **Des attitudes:** apprendre à s'investir dans les rôles sociaux

L'EPS DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

5 champs d'apprentissage (CA)

- Les pratiques physiques réunies dans chaque CA partagent la même intention principale.
- Les CA sont complémentaires pour offrir une formation complète.

CA1 : réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée.

CA2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains.

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui.

CA4 : conduire un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner.

CA5 : réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

Apprentissages en EPS

Pour
construire

COMPETENCES

Se traduisent en

5 CA

AFLP

AFLP CAP

AFLP BAC PRO

5 Objectifs généraux

Pour
répondre

« l'ensemble des AFLP formulés dans chacun des champs choisis par l'équipe doit être enseigné dans le cursus »

4 AFLP constituent le minimum visé sur chaque séquence

Les deux 1ers AFLP sont incontournables

« Au sein du projet pédagogique, l'équipe caractérise, sans en dévoyer le sens, ces AFLP dans les APSA retenues. »

Les APSA

- Présentées sous des formes scolaires **appropriées aux caractéristiques des élèves** et **adaptées aux intentions éducatives** des professeurs.
- Ces formes scolaires de pratique restent **porteuses du fond culturel** des pratiques contemporaines
- Une APSA peut **prendre plusieurs formes** et peut être **associée à diverses intentions** en fonction du traitement didactique qu'on lui applique.
- Pas de liste d'APSA par champ d'apprentissage. (seulement des exemples)

Les modalités de pratique

Pour chaque APSA :

- **Différentes modalités de pratique** peuvent être proposées
- Elles constituent plusieurs voies d'entrée possibles dans le CA → **répondre à la diversité** des élèves de la voie professionnelle.
- Le choix des modalités doit **respecter l'intention principale du champ d'apprentissage**
- Le choix des modalités doit permettre **l'acquisition par les élèves de tous les AFLP de ce champ.**
- Les **modalités de pratiques peuvent varier au sein d'une même classe.**

EXEMPLE POUR LE CA1

CA1 : Réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée.

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève cherche à mobiliser au mieux **ses ressources** pour réaliser la **meilleure performance possible**, pour établir et **dépasser un record personnel**.

Exemples d'APSA mobilisables pour ce champ d'apprentissage : athlétisme, biathlon, cross, épreuves athlétiques combinées, natation de vitesse et de distance ...

Modalités de pratique possibles : l'élève peut s'engager dans une pratique dont le **but est la production d'une performance mesurée**, le **gain d'une épreuve ou la recherche d'un dépassement de soi**. Les épreuves proposées peuvent être **combinées, individuelles ou par équipe**. L'intention principale de l'élève est la mobilisation maximale de ses ressources pour produire sa meilleure performance à une échéance donnée

AFLP CAP

- Produire et répartir **intentionnellement** ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou pour battre un record.
- Connaître et **utiliser** des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.
- S'engager et persévérer, seul ou à plusieurs, dans des efforts répétés pour progresser dans une activité de performance.
- S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon déroulement d'une épreuve de production de performance.
- Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d'une performance à une échéance donnée.
- Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement.

AFLP BAC PRO

- Produire et répartir **lucidement** ses efforts en mobilisant **de façon optimale** ses ressources pour gagner ou pour battre un record.
- Connaître et **mobiliser** les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.
- Analyser sa performance pour adapter son projet et progresser.
- Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de performance, un concours.
- Assurer la prise en charge de sa préparation et de celle d'un groupe, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.
- Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.

La mise en œuvre du programme dans l'établissement (PDF ou PDF Disciplinaire)

➤ Définition du PDF

« Ce qui permet d'organiser rationnellement **les étapes de la scolarité** en favorisant **l'acquisition de compétences** »

- Les professeurs **conçoivent et mettent en œuvre** des PDF qui tiennent compte des périodes de formation en milieu professionnel (**PFMP**)
- Si le programme est commun pour le **CAP et le BAC PRO**, les spécificités de chaque parcours appellent une mise en œuvre distincte.
 - ✓ Il s'agit pour chaque équipe de proposer une **offre de formation adaptée et diversifiée**
- **Le PDF** se traduit par le choix d'APSA = **programmation**
 - ✓ En **CAP: au moins 3 CA** sont programmés
 - Le **CA5**, inédit pour ces élèves, doit être **travaillé dans au moins 1 des années de formation**
 - ✓ En **BAC PRO: Si les conditions le permettent, programmation des 5 CA sur l'ensemble du cursus**
 - **4 champs d'apprentissage** constituent le **minimum** pour l'élargissement de la culture et de la formation de l'élève
 - **Sur le cursus, le CA5**, inédit pour ces élèves, doit être **programmé sur 2 séquences au minimum** pour un équivalent **d'au moins vingt heures**

CAP

Au cours de la
préparation du CAP



au moins 3 CA
sont programmés

CA5



doit être **travaillé dans**
au moins une
des années de formation

Baccalauréat Professionnel

Si les conditions le permettent



privilégier la programmation
des **5 CA**

sur l'ensemble
du cursus.

4 CA constituent
le **minimum**

Sur le cursus

CA5

programmé sur
2 séquences
au **minimum**

Equivalent d'au moins
vingt heures

Evaluation – Certification ?

- L'évaluation est un outil au service de la formation des élèves lui permettant de **se situer** et **d'apprécier le degré d'acquisition des compétences travaillées**
 - ✓ Elle est **construite collectivement** par l'équipe EPS
 - ✓ Elle est régulièrement **évaluée en cours de séquence d'enseignement** (formative, formatrice, sommative) pour informer les élèves sur l'évolution de leurs acquisitions
 - ✓ Elle doit caractériser les quatre degrés d'acquisition pour chacun des AFLP travaillés dans l'APSA
 - ✓ Elle est **évaluée en fin de séquence** d'enseignement Celle-ci doit être **suffisamment longue** pour permettre des apprentissages
 - ✓ Dans la mesure du possible, il convient de valider ces niveaux d'acquisition dans 2 APSA différentes d'un même champ d'apprentissage

La nouvelle « matrice disciplinaire » du programme EPS

- Une finalité
- 5 objectifs généraux
- Des compétences à construire pour atteindre les objectifs généraux
- Des ressources à mobiliser et développer pour construire les compétences
- 5 champs d'apprentissage qui constituent le parcours de formation équilibré et diversifié permettant de construire les compétences
- Des attendus de fin de lycée professionnel (CAP – BAC PRO) par champ d'apprentissage

Responsabilité de l'équipe pédagogique et de l'enseignant

Dans l'établissement, l'équipe pédagogique d'EPS a la responsabilité de
concevoir - partager - mettre en œuvre

LE PROJET PEDAGOGIQUE DISCIPLINAIRE

➤ Le projet pédagogique d'EPS

✓ **Obligatoire**

- ✓ Fruit d'une **conception collective** et d'une **rédaction concertée**
- ✓ Engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique d'EPS
- ✓ Spécifie et formalise la **politique éducative de l'établissement en matière d'EPS**

➤ **Garantir des conditions d'enseignement optimales**

- ✓ Disposer, dans l'établissement ou à proximité immédiate, d'une **offre variée d'équipements sportifs** couverts et de plein air
- ✓ La répartition des installations permet **une offre de formation équilibrée et équitable** pour que chaque élève puisse apprendre dans les meilleures conditions

Dispositifs particuliers

➤ Elèves en situation de handicap, atteints de maladie, EBEP

✓ Ecole inclusive

- Il est de la responsabilité et de la compétence des enseignants de concevoir et de mettre en œuvre des traitements didactiques spécifiques pour les différents élèves de l'établissement

✓ Gérer les inaptitudes: Voir la procédure académique d'accueil des élèves inaptes en EPS

- La solution prioritairement recherchée est un aménagement dans la classe de l'élève
 - Une modification de l'offre de formation
 - L'intégration dans une autre classe

➤ Organisations singulières

✓ Cours d'enseignement adapté

✓ APPN – Activités aquatiques

✓ Elèves non nageurs: AP, stage massé, AS

✓ Stage massé : volume minimum de 20h est à rechercher (AFL)

✓ Travail interdisciplinaire: programme prévention santé environnement (PSE)

L'association sportive (AS)

- L'AS s'inscrit dans le prolongement de l'EPS
- Elle s'adresse à tous et au plus grand nombre sur la base du volontariat
- L'équipe EPS a la responsabilité de **concevoir un projet** de développement de l'association sportive,
présenté chaque année en CA,
qui s'inscrit à la fois dans:
 - ✓ la politique éducative de l'établissement
 - ✓ la cohérence du projet pédagogique EPS
 - ✓ le projet académique de développement du sport scolaire
- **Ouverte sur l'extérieur:** l'AS favorise les rencontres avec d'autres établissements
Compétition, loisir ou découverte pour répondre aux attentes de tous les publics, notamment les élèves les plus éloignés de la culture sportive.
- **Enjeux de l'AS:**
 - ✓ Santé
 - ✓ Valeurs républicaines: citoyenneté – mixité F/G
 - ✓ Vie associative

Exploiter les usages du numérique pour favoriser les apprentissages en EPS

➤ Plus-value pédagogique

- ✓ Visualiser les écarts entre les projets et les réalisations

➤ Les outils numériques permettent

- ✓ Le **recueil** d'indices et d'informations
- ✓ **Identifier et analyser** les éléments de la réussite

➤ Les appareils connectés

- ✓ Cardio-fréquence-mètre, montres connectées, GPS...
 - Outils d'aide au projet personnalisé de performance
 - Outils d'aide à la gestion de ses ressources personnelles

➤ Information aux élèves sur les usages responsables du numérique et du droit à l'image